

Québec, le 21 mars 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Je désire par la présente aviser les membres de l'Assemblée nationale de mon intention de prendre ma retraite à compter du 30 juin prochain après 39 ans de service public, dont près de 25 ans au service de cette Assemblée chez le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbyisme du Québec. Ce fut une décision difficile, dictée en partie par les ennuis de santé qui m'ont affecté au cours des deux dernières années.

Pendant toutes ces années de service public, j'ai eu la chance de participer activement à l'évolution de la démocratie et de sa gouvernance. Je suis fier d'avoir pu servir l'État québécois, le représenter, l'expliquer et le défendre, ici comme à l'étranger, que ce soit à titre de conseiller juridique, d'avocat-plaideur, de directeur d'affaires juridiques, d'adjoint, de directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale, de président de la Commission municipale et de commissaire au lobbyisme.

Depuis mon arrivée en poste à titre de commissaire au lobbyisme, j'ai exprimé à plusieurs reprises la nécessité de revoir en profondeur les règles adoptées en 2002 tout comme l'avait fait mon prédécesseur ainsi que le ministre de la Justice en 2007 dans son rapport sur la mise en œuvre de la Loi. J'ai encore bon espoir que la Loi pourra être révisée rapidement et que le registre des lobbyistes sera confié au commissaire au lobbyisme comme cela est envisagé depuis maintenant plusieurs années.

Avant mon départ, j'espère avoir l'occasion de partager avec les parlementaires mes commentaires sur le projet de loi n° 56 ainsi que de proposer des modifications qui pourraient y être apportées afin de l'améliorer.

Je tiens à remercier les parlementaires pour la confiance qu'ils m'ont manifestée en me permettant d'agir à titre de commissaire au lobbying, personne désignée par l'Assemblée nationale pour exercer une charge publique en relevant. D'ici mon départ, je puis vous assurer que je continuerai de servir au meilleur de mes compétences et avec le même engagement qui m'a animé tout au long de ma carrière.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le commissaire au lobbying,



François Casgrain, avocat